

🏠 > Société

Christian Estrosi réaffirme son opposition à la privatisation de l'aéroport de Nice

Auteur(s): JmC

Publié le 12 mars 2015 - 21:59 Mis à jour le 13 mars 2015 - 11:44

Christian Estrosi, jeudi 12 mars à Cannes lors de la "Matinale Eco" de la Métropole Nice Côte d'Azur.
© Métropole Nice Côte d'Azur



Le maire de Nice a réaffirmé jeudi son opposition à la privatisation de l'aéroport de la région, dans le cadre d'un débat sur les bienfaits et les limites de la libre concurrence, suite à l'adoption de la loi Macron.

La volonté du gouvernement de privatiser l'aéroport de Nice-Côte d'Azur est "une grave erreur", a déclaré jeudi Christian Estrosi, qui a réaffirmé son opposition à ce projet.

Dans la Maison de la Métropole Nice Côte d'Azur dont il est le président, "je n'hésite pas à faire largement appel aux entreprises privées, qu'elles soient françaises ou étrangères, américaines, russes ou chinoises...", a expliqué le député-maire UMP de Nice. "Mais tout ne peut être livré au privé, il faut garder du +public+ là où c'est nécessaire", a-t-il ajouté.

"Pour cette raison, je me suis opposé, et je continuerai de le faire, à la loi Macron et à la tentative de ce gouvernement socialiste de privatiser notre aéroport Nice Côte d'Azur", a-t-il réaffirmé.

"Les pouvoirs publics, l'Etat et les collectivités territoriales, doivent garder la maîtrise de cet aéroport qui est le deuxième de France après Roissy Charles-de-Gaulle et devant Orly. C'est un instrument majeur de notre développement", a-t-il ajouté.

Le maire de Nice avait organisé le 19 février un référendum municipal, à caractère consultatif, sur la question. Sur les 36.293 personnes ayant pris part au vote, 97,5% s'étaient rangées à son avis.

Christian Estrosi a fait ces déclarations ce jeudi en clôturant un débat, dans le cadre du MIPIM (Marché international des professionnels de l'immobilier) à Cannes, sur "les vertus et les limites de la libre concurrence" et "les avantages et les inconvénients pour les consommateurs de l'ouverture au marché de larges pans de l'activité d'un pays comme la France".

Plusieurs experts et décideurs économiques ont donné leur avis sur les bienfaits et limites de la concurrence, dans le cadre des "Matinales économiques" qu'organise chaque mois la Maison de la Métropole Nice Côte d'Azur, antenne parisienne de la métropole: Frédéric Marty, économiste chargé de recherche au GREDEG (Groupe de recherche en droit, économie, gestion/CNRS et Université de Nice Sophia Antipolis); Sébastien Magliolo, directeur général de SMS Factor; Philippe Pradal, premier adjoint au maire et directeur des transports interurbains de la Métropole; Nathalie Depetro, directrice du MAPIC (Marché international professionnel de l'implantation commerciale et de la distribution) chez Reed Midem; et Alain Baranes, directeur du développement Ile-de-France et directeur France de l'immobilier locatif chez Carrefour France.

"Au lendemain des débats sur la Loi Macron, de nouveau on cherche à opposer les tenants d'un certain libéralisme qui profiterait au consommateur et ceux qui veillent à la défense des intérêts des entreprises", a souligné Jacques Gunther, avocat à la Cour associé au département Antitrust pour l'Europe, qui animait les débats aux côtés de Virginie Atlan, directrice de la Maison de la Métropole Nice Côte d'Azur à Paris.

"Salarié ou consommateur, entreprise privée ou entreprise publique doivent expliquer les contours des règles de concurrence qui orientent le projecteur d'un côté ou d'un autre du bénéficiaire", a-t-il ajouté. "Une chose apparaît acquise néanmoins: il ne semble pas y avoir de corrélation entre le degré d'ouverture d'un marché et la satisfaction du consommateur".

"Le renforcement de la concurrence va indubitablement dans le sens des intérêts des citoyens et des

Dessin de la semaine

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE FRAGILISÉE !



Portrait craché



Joe Biden, plagiaire bégayant à la sérénité sonnante et trébuchante

27 juillet 2024 - 09:12
Politique

Voir tous les portraits

EN DIRECT

Christian Fouchet, le successeur adoubi par De Gaulle
30/07 à 15:16

Des chambres d'hôtes pour permettre des siestes avec les abeilles
30/07 à 15:08

En baisse de natalité, le Japon s'ouvre doucement aux étrangers
30/07 à 13:11

Le QR code pour les Jeux olympiques: une plaie pour les malades dans la capitale
30/07 à 12:41

Jeux Olympiques : doit-on s'attendre au pire ? Ou le meilleur est-il à venir ?
30/07 à 12:30

Le Nouveau Front Populaire joue des coudes. Le nouveau gouvernement, un jeu de Casse-Tête ?
30/07 à 10:23

Soutenez l'indépendance de

collectivités publiques, mais une absence de régulation de celle-ci peut conduire à des résultats contreproductifs", a expliqué de son côté **Frédéric Marty**, qui a donné quelques exemples et a conclu son intervention en citant "le vieil adage des ordolibéraux allemands: +concurrence autant que possible, Etat autant que nécessaire+".

Pour **Nathalie Depetro**, spécialiste de l'immobilier de commerce, l'ouverture des magasins le dimanche répond à une demande à la fois des consommateurs et des commerçants, qu'ils soient de grandes surfaces ou de proximité. Les achats sur Internet et le e-commerce constituent "la nouvelle révolution mondiale, aussi rendre attrayant (le commerce traditionnel) et offrir une nouvelle destination commerce aux consommateurs semble un réel besoin", et dans cette optique "l'ouverture des magasins le dimanche me semble un début de réponse", selon elle.

Alain Baranes, pour Carrefour, a évoqué la guerre des prix entre grandes enseignes de la distribution alimentaire, bénéfique pour le consommateur mais qui entraîne une érosion des marges des entreprises dangereuse à long terme pour leur pérennité, pour l'emploi et pour les relations fournisseurs/distributeurs. Il a regretté également "l'instabilité de la réglementation sur l'urbanisme commercial", ces dernières années en France.

Enfin **Sébastien Magliolo** a rappelé que l'ouverture à la concurrence du marché des télécoms avait été "largement bénéfique pour les consommateurs, que ce soit pour le pouvoir d'achat ou la liberté de choix". "Les chiffres parlent d'eux-mêmes: l'arrivée d'un quatrième opérateur a permis une baisse moyenne de la facture mobile de 30 %" et, "en cinq ans, la France est passée de bon dernier au top-3 des pays européens les moins chers en téléphonie mobile", a-t-il dit.

Son entreprise **SMS Factor** se charge d'envoyer, pour ses clients, des dizaines de millions de SMS professionnels par an, après les avoir achetés directement auprès des opérateurs mobiles. Si le marché du SMS personnel est stable, "le prix du SMS professionnel a beaucoup diminué depuis deux ans, la course aux parts de marchés a poussé certains acteurs à sacrifier leurs marges", mais ce prix "pourrait repartir à la hausse", selon lui.

L'article vous a plu ? Il a mobilisé notre rédaction qui ne vit que de vos dons.

L'information a un coût, d'autant plus que la concurrence des rédactions subventionnées impose un surcroît de rigueur et de professionnalisme.

Avec votre soutien, France-Soir continuera à proposer ses articles gratuitement car nous pensons que tout le monde doit avoir accès à une information libre et indépendante pour se forger sa propre opinion.

Vous êtes la condition sine qua non à notre existence, soutenez-nous pour que France-Soir demeure le média français qui fait s'exprimer les plus légitimes.

Si vous le pouvez, soutenez-nous mensuellement, à partir de seulement 1€. Votre impact en faveur d'une presse libre n'en sera que plus fort. Merci.

[Je fais un don à France-Soir](#)

France
-Soir

Tous les vendredis, recevez la **newsletter hebdo** de France-Soir

[Je m'inscris](#)

Politique relative aux commentaires de Communauté FranceSoir

Les commentaires sont un espace d'échanges d'idées. C'est un lieu où le respect d'autrui et la tolérance sont de mises.

Nous vous prions de lire notre [Politique relative aux commentaires](#) avant de commenter.

[Compris](#)

France-Soir

Faites un don

La newsletter France-Soir

EMAIL

En vous inscrivant, vous autorisez France-Soir à vous contacter par e-mail.

[S'INSCRIRE](#)

Fil Société

[Les prix record de l'or dépriment les achats de métal précieux et bijoux](#)

[Le QR code pour les Jeux olympiques: une plaie pour les malades dans la capitale](#)

[Banques centrales et résultats d'entreprises dans le viseur des Bourses mondiales](#)

[L'eau officielle des Jeux olympiques 2024 n'est pas française](#)

[Taxis volants pendant les JO 2024 : le passage en force](#)



Commencer la discussion...

S'IDENTIFIER AVEC

OU INSCRIVEZ-VOUS SUR DISQUS ?



Nom

Partager

Les meilleurs [Les plus récents](#) Les plus anciens

Soyez le premier à commenter.

S'abonner Vie Privée Ne pas vendre mes données

DISQUS

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

- Facebook
- Twitter
- Instagram
- Télégram

- S'abonner à la Newsletter France-Soir
Inscrivez-vous et restez informé
- Plateforme vidéos France-Soir
Retrouvez toutes les vidéos et interviews sur notre Plateforme
- Contacter France-Soir
Envoyez-nous un Message
- Boutique France-Soir
Accessoires et habillement aux couleurs de France-Soir

France-Soir

> [Le manifeste](#)

Les «aimants» de l'information. De Théophraste Renaudot à Victor Hugo, en passant par Emile de Girardin et Pierre Lazareff, l'histoire de la presse française est jalonnée d'initiatives et de renoncements, de tâtonnements et de critiques, d'échecs et de grands succès. France-Soir est un rendez-vous journalistique incontournable [...] Lire la suite